



TECHNICIEN-MAINTENANCE chauffage-climatisation-énergies renouvelables

Objectifs

Le technicien de maintenance d'équipements de chauffage, de climatisation et d'énergies renouvelables met en service et entretient brûleurs fioul ou gaz, climatiseurs, pompes à chaleur air-air réversibles, pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques

Public visé

Les connaissances générales du niveau de la classe de 1re ou équivalent sont nécessaires.

Quelques connaissances en thermique, sanitaire, chauffage, conditionnement d'air, froid, électricité ou en électromécanique sont souhaitables.

Deux profils sont possibles.

1) Niveau de français et mathématiques de classe de 1re.

2) Professionnels en génie climatique, sanitaire, électricité titulaires d'un CAP/BEP/titre professionnel assortie d'une expérience professionnelle de 2 ans.

Durée 1260 heures	Participants 12 maxi
Intervenant Formateur expérimenté et diplômé	Méthodes pédagogiques Supports de cours et vidéo projecteur - Plateformes pédagogiques
Modalités de contrôle préalable Aucun	Sanction fin de formation Session d'examen (1 semaine).

Certification

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (Bac technique) de technicien/ne de maintenance d'équipement de chauffage, de climatisation et d'énergie renouvelables.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer la mise en service et la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs au sol = module 1 + module 2

CCP - Assurer la mise en service et la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs muraux gaz = module 3

CCP - Assurer la mise en service et la maintenance des générateurs pompe à chaleur et système de ventilation en petite puissance = module 4

CCP - Apporter des conseils d'usage et recommandations visant l'amélioration énergétique des installations dans le cadre de la maintenance = module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer les opérations de mise en service et de maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipés d'un générateur au sol (4 semaines).

Module 2. Assurer la mise en service et la maintenance des générateurs au sol de petite puissance : réalisation des opérations de mise en service et de maintenance des équipements de chauffe au sol de petite puissance, des brûleurs fioul domestique et gaz de petite puissance, des équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire de petite puissance utilisant l'énergie électrique, l'énergie solaire ou les combustibles solides (8 semaines).

Module 3. Assurer la mise en service et la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs muraux gaz : réalisation des opérations de mise en service et de maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipés d'un générateur mural, des générateurs muraux gaz de petite puissance ainsi que des divers appareils gaz domestiques de petite puissance (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Assurer la mise en service et la maintenance des générateurs pompe à chaleur et système de ventilation en petite puissance : réalisation des opérations de mise en service et de maintenance des générateurs de type pompe à chaleur air/air, air/eau, eau/eau ou combiné hybride en petite puissance - réalisation des opérations de mise en service et de maintenance des générateurs de type chauffe-eau thermodynamique et des systèmes de ventilation simple et double flux en petite puissance (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 5. Apporter des conseils et recommandations visant l'amélioration des installations dans le cadre de la maintenance : conseils techniques sur le bon usage et propositions d'évolutions techniques concernant des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et ventilation pour optimiser le rendement énergétique de l'installation (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.
